

Comment régler par la médiation les conflits dus aux bruits ?



Français, Education Morale et Civique, CDI

Le bruit est un enjeu sociétal majeur dans la mesure où il s'inscrit dans un espace particulier (domicile, travail, loisirs) et affecte nos relations aux autres. Il rend compte de notre capacité à résoudre les conflits.

Objectifs :

- Comprendre les effets du bruit sur la santé
- Travailler sur les notions de conflit, de citoyenneté, de vivre-ensemble
- Analyser le vocabulaire des émotions.

Compétences de l'élève :

- Ecouter de manière sélective les sons qui l'entourent
- Repérer les bruits sources de gêne, de conflits
- Décrire les émotions produites
- Chercher les informations pertinentes (CDI, Internet,...)
- Travailler en groupe
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Rechercher les moyens de retrouver le dialogue
- Utiliser les ressources numériques
- Exercer son esprit critique
- Présenter les synthèses réalisées

Activités proposées

- Recherche documentaire : demander aux élèves de chercher des coupures de journaux décrivant des conflits de voisinage liés aux bruits.
- Sélectionner un fait divers (expliquer le fait divers) et demander aux élèves d'écrire la suite de l'histoire dans une perspective de résolution de conflits. Les élèves peuvent s'inspirer de la médiation scolaire si celle-ci existe dans leur collège.
- Apprendre à reconnaître les émotions des autres (photos), savoir exprimer ses émotions. Commenter la phrase de Sophocle : « Tout est bruit pour qui a peur ».
- Débat : qu'est-ce que le vivre ensemble ? Échange avec les élèves sur cette notion.
- Créer une pièce de théâtre mettant en scène des conflits de voisinage et réfléchir à la manière de les résoudre.

Eléments de connaissance et pistes de réflexion

L'environnement sonore est un témoin majeur de nos relations à autrui. Lors de conflits de voisinage, le voisin par sa production sonore est perçu comme une menace à notre bien-être.

La gêne de nos contemporains face aux nuisances sonores n'est pas un phénomène de mode. C'est un véritable problème de société qui s'accroît au fil des années. La gêne selon l'OMS est "une sensation de désagrément, de déplaisir provoquée par un facteur de l'environnement dont l'individu ou le groupe reconnaît ou imagine le pouvoir d'affecter la santé".

Sondage IFOP pour le Ministère de l'Ecologie du développement durable et de l'énergie (septembre, 2014) :

- 82% des Français se disent préoccupés par le bruit
- 86% sont gênés par le bruit à leur domicile
- 85% se disent gênés par le bruit sur leur lieu de travail
- 86% ont déjà été au moins gênés une fois par le bruit dans leurs loisirs
- 53% estiment que le bruit affecte leur santé et celle de leur entourage

Selon le sociologue Henry Torgue, il y a une séparation étanche entre la légitimité de nos propres actions sonores et le sans-gêne des autres qui nous imposent leurs bruits divers...Cela témoigne des difficultés à vivre ensemble.

Dans la journée, les bruits des transports et des activités économiques peuvent masquer les activités plus intimes du logement. Mais à la tombée de la nuit, tout bascule : chacun a la possibilité de rompre le silence nocturne de la ville en manifestant ou en imposant sa présence dans l'espace et le temps. Il y a un affrontement permanent et des enjeux de pouvoir, d'appropriation.

POUR LA PERSONNE GENEE

Les bruits sont répréhensibles parce qu'ils sont inutiles et évitables. La gêne est beaucoup plus forte si la personne estime que l'on pourrait faire quelque chose pour remédier au bruit alors qu'elle est modérée lorsqu'on a le sentiment que le bruit est inéluctable comme par exemple les décibels anonymes de l'autoroute.

La personne gênée fuit son domicile (conduite d'évitement), qui ne joue plus le rôle de refuge face à l'extérieur et est lié à une souffrance psychologique. La focalisation sur le bruit peut être telle que la personne vit dans l'attente anxieuse du bruit qu'elle redoute, elle guette l'arrivée de l'auteur des bruits, suit ses déplacements. Parfois, le fait d'entendre le bruit la soulage ; cela peut aller jusqu'à l'obsession (la personne ne pense plus qu'au bruit).

POUR LE « FAUTEUR DE TROUBLES » :

Il n'est pas toujours conscient du bruit qu'il provoque. Il estime que le bruit qu'il fait est moins gênant que celui des autres. Faire attention à son comportement, c'est aussi prendre conscience que le voisinage peut entendre les aspects les plus intimes de sa vie privée. Il le vit alors comme une atteinte à la liberté individuelle « je suis chez moi, je suis libre de faire ce que je veux »

L'agressivité peut s'accroître face à une situation devenue intenable pour les deux parties, augmentant les conflits et pouvant aller jusqu'à l'homicide.

LES OBSTACLES A LA COMMUNICATION

Entre ...

- Ce que je pense
- Ce que je veux dire
- Ce que je crois dire
- Ce que je dis
- Ce que vous voulez entendre
- Ce que vous entendez
- Ce que vous croyez comprendre
- Ce que vous voulez comprendre
- Et ce que vous comprenez

Il y a au moins neuf possibilités de ne pas s'entendre.

A partir du moment où l'on est en conflit on a un gros préjugé défavorable et le cerveau va ajouter des informations allant dans ce sens. Dans un conflit, on est géré par les émotions et notre capacité à raisonner est diminuée. Il faut donc d'abord gérer le niveau émotionnel pour augmenter notre capacité à raisonner.

« L'enfer, c'est les autres »

Dans la pièce « Huit clos » Jean-Paul Sartre (1965) évoque le conflit

« ...si les rapports avec autrui sont tordus, viciés, alors l'autre ne peut être que l'enfer. Pourquoi ? Parce que les autres sont, au fond, ce qu'il y a de plus important en nous, même pour la propre connaissance de nous-mêmes.

Nous nous jugeons avec les moyens que les autres nous ont fournis. Quoi que je dise sur moi, quoi que je sente de moi, toujours le jugement d'autrui entre dedans. Je veux dire que si mes rapports sont mauvais, je me mets dans la totale dépendance d'autrui et alors en effet je suis en enfer. Il existe quantité de gens qui sont en enfer parce qu'ils dépendent du jugement d'autrui ».

Les manifestations sur lesquelles s'appuyer :

- **La Journée Nationale de l'audition** (1^{er} jeudi de mars)
- **La Journée mondiale de l'audition** (Agir pour l'audition – 3 mars)
- **La Journée mondiale de la santé** (7 avril)
- **La Journée internationale contre le bruit** (30 avril)
- **La Fête de la musique** (21 juin)
- **La Journée européenne des voisins** (29 mai)
- **La Journée internationale de la tolérance** (16 novembre)
- **La Journée internationale des personnes handicapées** (3 décembre)

Pour aller plus loin

- **Vidéos**

Les nuisances sonores au quotidien :

Arte -FUTUREMAG / 14'24''

http://www.dailymotion.com/video/x1na03e_lutter-contre-la-pollution-sonore-futuremag-arte_tech

Documentaire de Anne Lévy-Chambon « Pourquoi tant de bruit ? » juin 2016 -52 min-
http://pluzzvad.francetv.fr/videos/pourquoi-tant-de-bruit_24215.html

France Inter, *Médiateurs à l'Ecole : moins de harcèlement, plus de réussite*, Zoom de la rédaction, 7 septembre 2016.

La Gazette des communes, "*Comment les médiateurs préviennent les conflits dans les écoles?*", 7 mars 2016.

CGET, "*La médiation sociale dans les collèges des quartiers prioritaires de la ville : une expérimentation positive*", publication **En Bref #12**

Le Parisien Magazine, "*Les petits médiateurs de la récré*" : reportage sur les médiateurs-élèves à Saint-Ouen (2015)

La Gazette des Communes, "*La médiation sociale: nouvel outil contre la violence scolaire*", article sur l'évaluation du projet (2015)

Canopé, "*De la médiation dans le quartier à la médiation dans l'Ecole*" : article sur l'expérimentation (2014)

Ouest France, "*Une clé pour débloquer les conflits entre élèves*", mars 2014

- **Sites Internet**

Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (CIDB) : <http://www.bruit.fr/>

- **Ouvrages, Articles**

- « Chers voisins. Mots doux et petites querelles de voisinage. » Editions J'ai lu, 2013, 142 pages.

- Enseigner autrement : l'apport de la médiation en pédagogie : http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-758_fr.html

→Retour sommaire